

N° 86 - Janvier-Février-Mars 2025

Manche

le magazine du Département
de la Manche

Mag'



DOSSIER
Le bocage
tourné vers l'avenir

L'ENTRETIEN

Budget : « Une difficile équation »

PATRIMOINE

Sauvons
le *Marité* !

RENCONTRE

Une plongée dans
les entrailles de la terre

Un curieux début d'année



Jean Morin

Président du conseil
départemental
de la Manche

Chacun a pu constater à quel point les dernières semaines de l'année 2024 ont été particulières et mouvementées. Entre incertitude budgétaire et instabilité géopolitique, il n'est facile pour personne de se projeter vers 2025. Tous, quelle que soit notre situation socio-professionnelle, nous pouvons nourrir de légitimes inquiétudes.

Cette année qui débute est pour moi l'occasion de réaffirmer ce qui est la clé de voûte de l'action des élus et des agents du Département de la Manche : vous, les habitants de la Manche. Car c'est bien pour vous apporter les services que vous êtes en droit d'attendre de la collectivité que nous nous engageons chaque jour. Il ne se passe en effet pas une journée sans que vous ne soyez en contact avec un représentant ou une réalisation du Département.

En 2025, nous allons poursuivre nos actions engagées depuis le début de la mandature. Dans le contexte déjà évoqué de fragilité budgétaire que tous les Départements connaissent, j'ai à cœur de maintenir autant que faire se peut les services et les soutiens que nous vous apportons. Il arrive que soit exprimée l'idée selon laquelle il faudrait mettre fin à tous nos engagements ne relevant pas de nos compétences obligatoires. Qui prendra alors le relais du Département ? Qui, dans ce contexte, assurera le service qui ne sera plus rendu aux Manchois ?

Les recettes toutes faites ainsi que les affirmations péremptoires ne fonctionnent pas. La solution se trouve dans la solidarité départementale. C'est en avançant ensemble que nous parviendrons à surmonter cette difficulté. Nous, élus, devons faire preuve d'ingéniosité et d'inventivité pour réussir à faire aussi bien, voire mieux, avec moins. Et nous aurons besoin de votre soutien pour y parvenir. C'est de cette façon que la Manche ressortira plus forte de ces difficultés.

Notre beau département possède de nombreux atouts. Le chômage conserve un taux très inférieur aux moyennes régionales et nationales, les promesses de création d'emploi sont toujours présentes, la qualité de vie est incontestable, le coût de la vie reste convenable. Autant d'éléments qui nous permettent un raisonnable optimisme pour les années qui viennent.

Notre territoire, riche de ses terroirs, terriens et marins, les habitants que vous êtes, fiers de leur département, méritent cet engagement fort de la collectivité.

En 2025, nous serons à vos côtés pour continuer à faire de la Manche un département où il fait bon naître, vivre et vieillir.

Très bonne année 2025 à toutes et à tous ! ■

N° 86 - Janvier-Février-Mars 2025 - Le magazine du Département de La Manche - Maison du Département - 50050 Saint-Lô Cedex

Directeur de la publication : Jean Morin - Rédactrice en chef : Lucile Kergueno - Rédaction : Pierre-Laurent Pizy, Audrey Macé, Lucile Kergueno
Photographies : D. Daguiet - CD50 ; Adobestock sauf mention - Conception et mise en page : Aprim Caen - Impression sur papier 100 % recyclé : Impressions LD - Distribution : La Poste / Mediapost - Tirage : 282 500 ex. - ISSN : 2101 - 8197 - Dépôt légal : à parution
Contact Manche Mag : Tél. : 02 33 055 550 - Fax : 02 33 05 95 65 - Courriel : manchemag@manche.fr





10



15

© A. Toumaille



23

© Inkfish / Deep Ocean Search



28



N° 86
Janvier-Février-Mars 2025

SOMMAIRE

ARRÊT SUR IMAGES

Pages 4 et 5

EN BREF

Pages 6 et 7

À VOS CÔTÉS

Ehpad : des investissements actés
Page 8

LA MANCHE ENTREPREND

Une seconde vie pour le papier usagé
Page 9

**Une aide pour la création
et le développement**

Pages 10 et 11

L'ENTRETIEN

**Jean Morin : « Un budget 2025
compliqué et incertain »**

Pages 12 et 13

LE DÉPARTEMENT EN ACTION

**L'engagement
en trois exemples concrets**

Page 14

LE DOSSIER

**Un bocage à préserver
et valoriser**

Elles nécessitent d'être protégées,
entretenu et valorisées : les haies
bocagères sont, dans la Manche,
un marqueur incontournable.

Pages 15 à 21

LA MANCHE DURABLE

**Élaborer une feuille de route
pour le vélo dans la Manche**

Page 22

VOTRE PATRIMOINE

Sauvons le Marité !

Page 23

VIE DES ASSOCIATIONS

Handicap : choisir où habiter

Page 24

**Ils sont passeurs de mémoire
à Barfleur**

Page 25

**ÇA SE PASSE
PRÈS DE CHEZ VOUS**

**Festivals, expos : idées sorties
À lire**

Pages 26 et 27

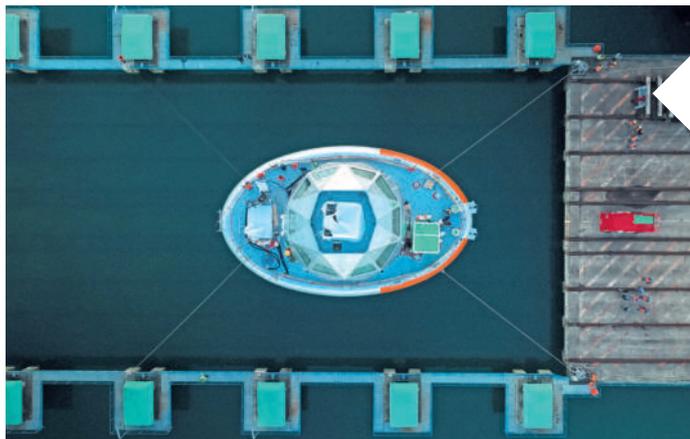
RENCONTRE

**« Une descente dans les entrailles
de la terre »**

Page 28

PAROLES D'ÉLUS

Page 30



RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La base polaire mise à l'eau

4 octobre > Cherbourg-en-Cotentin - Si elle ne marque pas la fin de l'aventure, la mise à l'eau de Tara Polar station, construite aux CMN (Constructions mécaniques de Normandie), représente un tournant pour ce projet hors norme. Cette base polaire, conçue pour l'observation et la recherche scientifique en Arctique, sera en mesure de dériver durant 14 mois à la vitesse de la banquise, soit en moyenne 10 km/jour. L'année 2025 sera déterminante, avec les premières campagnes de tests.

SPORT

Un match au sommet

23 novembre > Saint-Lô - La rencontre para-rugby entre l'équipe de France et celle de l'Angleterre a tenu toutes ses promesses. Duels spectaculaires, engagement physique, vitesse et technique : tous les ingrédients étaient réunis pour un moment de sport unique, en partenariat avec le Département. Et cerise sur le gâteau : les Français l'ont emporté 32 à 28 !



CÉRÉMONIE

Ils méritaient bien une célébration !

25 novembre > Saint-Lô - Le monde sportif était mis à l'honneur lors d'une soirée spéciale. Athlètes, bénévoles, clubs, comités départementaux : ils œuvrent tous à l'animation du territoire. La cérémonie a notamment été rythmée par des tables rondes, remises des prix et démonstrations, pour célébrer comme il se doit le sport dans toutes ses dimensions.

JEUNESSE

Les premiers pas des nouveaux CDJistes

14 décembre > Saint-Lô - Désignés en novembre, les membres de la nouvelle promotion Léon Marchand du Conseil départemental des jeunes (CDJ) ont fait leurs premiers pas dans l'institution. Avec deux temps forts en décembre : une journée de cohésion (*photo*) idéale pour faire connaissance et mieux connaître le Département, puis la session d'installation, plus solennelle, marquant officiellement le début de leur mandature, qui durera deux ans.



ROUTES

L'hiver avant l'heure

21, 22 et 23 novembre > **Manche** - L'épisode neigeux a mobilisé durant ces trois jours environ 200 agents des routes du Département. Sur le pont nuit et jour, ils ont œuvré pour faciliter les conditions de circulation, notamment sur les 2 000 km d'axes départementaux prioritaires (*lire l'article sur le dispositif de viabilité hivernale en page 14*).





L'ÉVÉNEMENT LITTORAL

Quand la mer monte : rendez-vous en mars

Retenez d'ores et déjà ces dates dans vos agendas ! Les 21, 22 et 23 mars, le Département, associé à la ville de Granville, propose un grand événement de sensibilisation aux risques littoraux : Litto' Morphose-Quand la mer monte. Le programme des journées du samedi et du dimanche sera destiné au grand public, avec des expositions, des conférences, des projections, une visite terrain et plein d'autres animations.

+ d'infos : manche.fr



70%

des habitants

se déclarent (plutôt ou très) optimistes quant à l'avenir de la Manche.

Source : enquête commandée par le Département de la Manche, réalisée en ligne par l'institut Quorum du 24/10 au 04/11/2024, auprès d'un échantillon de 500 répondants

Donnez votre avis

sur votre **Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de la Manche**

Vous faites des démarches auprès de la MDPH de la Manche pour vous ou pour un proche ?

Votre avis nous intéresse !

Accessibilité physique, qualité de l'accueil, qualité de l'écoute ou encore réponse aux besoins... La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie a mis en ligne un questionnaire qui permet de donner votre avis en quelques minutes.

Rendez-vous sur mamdp-h-monavis.fr (le questionnaire est anonyme).



Chaque année, son jury distingue un auteur normand ou une œuvre d'inspiration normande. Fin novembre, c'est le philosophe et écrivain Vincent Delecroix qui a été officiellement récompensé pour son roman *Naufrage*, une œuvre inspirée d'une histoire vraie : celle du naufrage d'un bateau dans la Manche, en 2021, qui avait causé la mort de 27 personnes.

Naufrage, éditions Gallimard (août 2023) - 144 pages



INFO AUTOROUTES

Des péages en flux libre sur l'A13

Depuis décembre dernier, l'ensemble de l'axe Paris-Normandie (A14 - A13) fonctionne avec un système de péage en flux libre, pour améliorer la fluidité de la circulation. Les barrières de péage sont remplacées par des portiques photographiant les plaques

d'immatriculation et détectant les badges de télépéage fixés sur le pare-brise. Pour régler, plusieurs solutions : le badge de télépéage ou dans les 72 heures après chaque passage, sur le site sanef.com ou chez un des buralistes agréés du réseau Nirio.



PORTES OUVERTES

Une immersion dans l'univers de l'école atomique

Le samedi 18 janvier, l'école atomique de la Marine nationale, à Querqueville (Cherbourg-en-Cotentin), ouvre ses portes. Une occasion unique de découvrir les métiers, installations et formations de cette école spécialisée dans la propulsion nucléaire.



Rencontres avec des marins atomiciens, entrées en simulateur, visite du site, présentation des filières : de quoi faire naître des vocations !

+ d'infos en scannant le QR code. Attention, réservation obligatoire.



22 février > 2 mars : Nos producteurs, éleveurs et agriculteurs font la fierté de la Manche, au-delà de nos frontières départementales ! Comme chaque année, les représentants de l'excellence et du savoir-faire local seront présents au salon international de l'agriculture, Porte de Versailles, à Paris. Venez nous rendre visite sur le stand de la Manche, dans le pavillon des régions !

+ d'infos : salon-agriculture.com



PATRIMOINE

Et si vous le valorisiez ?

Particuliers, associations, collectivités : il est possible de participer au festival Pierres en lumières (du 16 au 18 mai), en proposant une animation sur votre territoire et ainsi valoriser le patrimoine local, grâce à des illuminations et des activités. Vous avez jusqu'au 5 mars pour vous inscrire. L'événement est initié par les 5 départements normands et la Fondation du Patrimoine, délégation Normandie.

+ d'infos : pierresenlumieres.fr



À noter !

Un nouveau nom, mais des missions inchangées : les centres médico-sociaux du Département vont devenir des **Pôles d'action sociale**. Au cours de ce premier trimestre, la nouvelle signalétique sera progressivement déployée dans les 9 sites répartis sur l'ensemble de la Manche.



SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

Vous êtes **+ de 74 000**

à suivre l'actualité du Département de la Manche, alors

74 000 MERCI !



AUTONOMIE

Mieux accueillir

Améliorer la qualité de vie des personnes âgées en perte d'autonomie passe notamment par des investissements dans les Ehpad. Exemple avec trois projets aidés par le Département.

En parallèle des actions engagées pour privilégier le maintien à domicile lorsque cela est possible et souhaité, le Département soutient les projets exemplaires d'investissement dans les Ehpad. Ces opérations doivent répondre à des critères bien précis :

- **améliorer** le confort de vie des résidents (diminution ou suppression des chambres-doubles ou sans salles de bain privatives par exemple) ;
- **prendre** en compte l'approche domiciliaire (accueil dans des conditions s'apparentant le plus possible à un domicile personnel) ;
- **permettre** un gain énergétique à l'issue des travaux.

À La Haye-Montsenelle

Cette opération d'extension-rénovation comprend le regroupement à Montsenelle des places déjà présentes sur le site (45 lits) et de celles actuellement à La Haye (19 lits). Les places existantes seront entièrement restructurées, et une extension sera construite pour les autres. Confort d'usage et mise en accessibilité sont deux des principaux axes des travaux engagés.



Dates du projet : début des travaux en février 2024, livraison en 2026



Budget : 6,3 millions d'euros, dont 645 000 € d'aide du Département

À Saint-Vaast-la-Hougue

Ce nouvel Ehpad regroupera les résidents du site de Barfleur et de celui de Saint-Vaast-la-Hougue. Le bâtiment pourra accueillir 87 résidents en chambre particulière, et une unité pour personnes désorientées (maladie d'Alzheimer et apparentées) sera créée, avec 15 places. Accessibilité, matériaux permettant de réduire les consommations d'énergie... Le projet se veut exemplaire dans



L'Ehpad de La Haye-Montsenelle

ces domaines, et il s'inscrit dans une démarche domiciliaire, dont le but est de recréer un cadre de vie se rapprochant au maximum de celui d'un domicile « classique ».



Dates du projet : lancement au deuxième semestre 2024, livraison en 2026



Budget : 15 millions d'euros, dont 611 000 € d'aide du Département

À Canisy-Dangy

Le projet vise à créer un établissement permettant d'accueillir 74 résidents (68 lits actuellement). Pour offrir un cadre de vie agréable et à taille humaine, le site se composera de plusieurs petits

ensembles : deux maisonnées pour huit résidents, deux autres maisonnées de même capacité pour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et un bâtiment principal pour 42 résidents. Le tout intégré dans un éco-quartier encourageant la mixité intergénérationnelle, avec une plateforme de services, un relais petite enfance et une micro-crèche.



Dates du projet : lancement des travaux en mars 2026, livraison au premier trimestre 2028



Budget : 13 millions d'euros, dont 1,4 million d'euros d'aide du Département

ENVIRONNEMENT

Une solution locale et éthique

À Saint-Sauveur-Villages, l'entreprise Encore, Environnement Cotentin Recyclage, collecte du papier venant de toute la France pour le valoriser et lui donner une seconde vie.

« Ça, c'est mon assurance-vie ! » Un an après sa mise en service, Benoît Courbaron (photo) n'a en rien perdu sa fierté de présenter « la Rolls-Royce des presses à balle ». À 35 ans, l'homme est à la tête de l'entreprise florissante Encore, Environnement Cotentin Recyclage, implantée à Saint-Sauveur-Villages. Sa vocation ? Collecter du papier usagé, le trier, le conditionner, avant de le revendre à des usines françaises qui lui donneront elles, une seconde vie. Chutes de production, documents d'entreprise, livres ou journaux, rien ne se perd, tout se transforme !

En septembre 2023, le jeune gérant achète pour 2 millions d'euros une machine capable de compacter jusqu'à 20 tonnes à l'heure. « Avant, on livrait en vrac des quantités 10 fois inférieures. En formant des balles compressées, on optimise désormais le transport. »

3 à 4 embauches par an

Si les premiers clients ont été reçus dans la cuisine familiale, c'est aujourd'hui dans des locaux inaugurés en juin 2024 qu'il les accueille. Dans cette ancienne friche industrielle, le bois a laissé place au papier. « C'était une menuiserie. J'y ai travaillé quand j'étais étudiant », raconte celui qui emploie aujourd'hui une vingtaine de salariés. « Des chauffeurs, des caristes, des opérateurs de machine... on embauche 3 à 4 personnes par an. »

Parti de zéro, Benoît Courbaron compte aujourd'hui 2 500 clients, répartis dans toute la France. Parmi eux, des entreprises privées, mais aussi des collectivités, comme le Département de la Manche. S'ajoutent 700 associations normandes, qui ont compris qu'elles pouvaient transformer leurs déchets en euros. « Nos containers sont installés directement dans leurs locaux. Il leur faut simplement mettre leurs papiers dans nos poubelles et non pas dans les colonnes d'apports volontaires, collectées par



nos concurrents. » En échange, Encore reverse 100 000 € à ses partenaires au profit de projets éducatifs.

« 10 000 tonnes sauvées de l'enfouissement »

« Quand j'ai commencé, à 21 ans, je n'avais pas encore validé mon BTS Négociation-Relation client et personne, à part mes proches, n'y croyait », se souvient-il.

« Aujourd'hui, on est à près de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires. [...] Et j'espère encore davantage demain. »

Si l'aspect écologique n'était pas la motivation première de Benoît Courbaron, son entreprise sauve chaque année 10 000 tonnes de papier de l'enfouissement ou de l'incinération. ■

Contact

06 02 16 91 52
contact@encore-manche.fr
encore-manche.fr

IMMOBILIER

Une aide pour les projets des entreprises

Créer, reprendre ou développer son entreprise demande parfois un coup de pouce. Le dispositif d'aide à l'immobilier des entreprises est justement là pour ça !

Depuis 2017, le fonds d'aide à l'immobilier d'entreprises, créé par le Département et les intercommunalités de la Manche, apporte un soutien aux professionnels dans leurs projets d'acquisition, de reprise ou de développement de leur activité : travaux, construction, rénovation, extension... Il concerne les Petites et moyennes entreprises (PME) et les Très petites entreprises (TPE). Si les projets présentés répondent aux critères du dispositif, le Département accorde une avance remboursable sous forme de prêt à taux zéro. En parallèle, des bonus peuvent être accordés si les projets sont créateurs d'emplois ou ont un impact positif sur l'environnement (utilisation d'éco-matériaux pour les constructions, énergies renouvelables, par exemple). Dans le cadre de cette aide, les intercommunalités manchoises détectent les projets, et par délégation de compétence, confient au Département l'accompagnement et l'instruction des demandes, et le financement du dispositif. ■

En 2024, le fonds d'aide à l'immobilier d'entreprise, c'est :

1,8 million d'euros d'aide votés

37 entreprises aidées :

5 PME (moins de 250 personnes)

et **32** TPE (moins de 10 salariés)

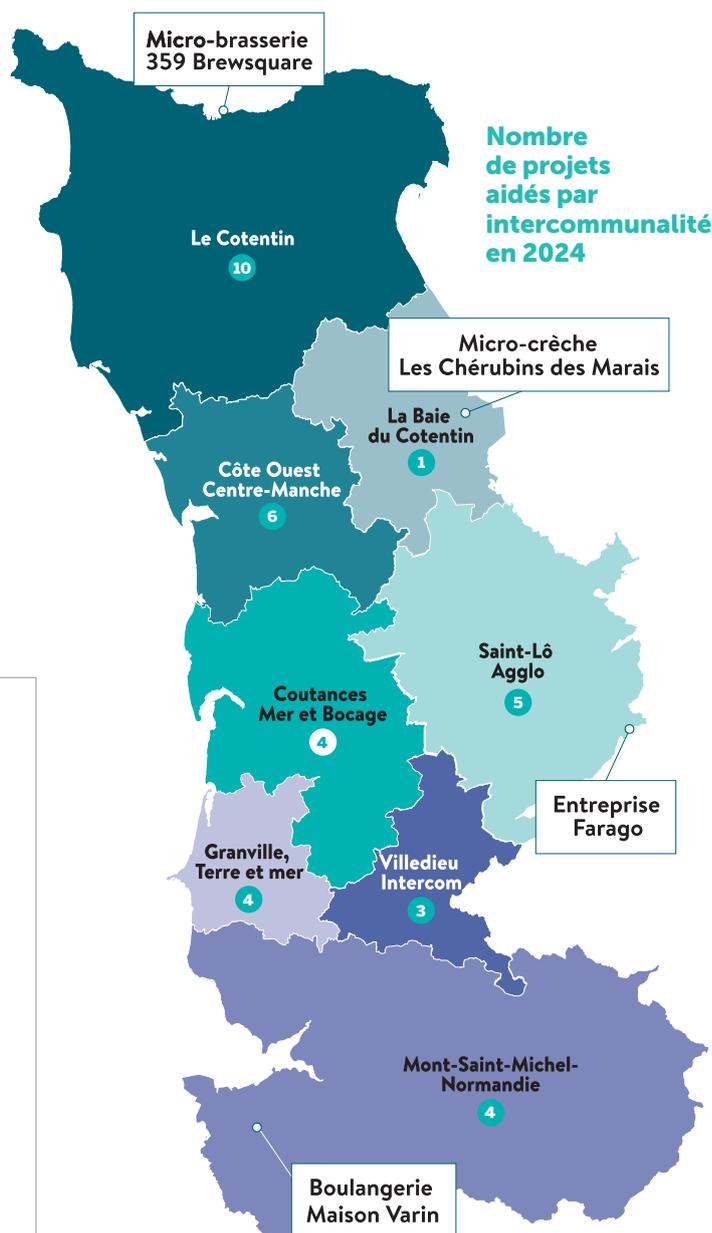
> **12** projets de construction

> **19** projets de travaux, rénovation et agrandissement

> **6** projets d'acquisition (avec ou sans rénovation)

Les secteurs d'activité :

- artisanat et métiers du bâtiment (plomberie, peinture, maçonnerie, construction bois, électricité...)
- métiers de bouche et commerces (boulangerie, boucherie, poissonnerie, crèmerie, optique, restaurant...)
- services (photographe, micro-crèche...).



393 495€

C'est l'aide la plus élevée octroyée en 2024, à **Farago Manche Calvados** (Saint-Amand-Villages). Spécialisée dans les services d'hygiène (dératisation, désinfection), la société finalise actuellement la construction d'un nouveau bâtiment. « Il s'étend sur une surface de 1 700 m², et prend place sur un terrain de 8 000 m² », explique Julien Zulberti, directeur administratif et financier. Il permettra d'accueillir les 23 employés, qui rayonnent sur les départements de la Manche et du Calvados. Installation photovoltaïque avec autoconsommation, création d'un parking désimperméabilisé... un effort tout particulier a été mené « pour en faire un projet vertueux ».



UNE CRÈCHE À TAILLE HUMAINE

Les Chérubins des Marais

Carentan-les-Marais

Création d'activité - Aide : 35 000 €

Auparavant éducatrice, Eliza Hogeia a concrétisé son nouveau projet professionnel en ouvrant, début septembre 2024, une micro-crèche. « *Nous pouvons accueillir une douzaine d'enfants, de 10 semaines à 4 ans.* » Une structure à taille humaine, où les petits, encadrés par quatre professionnelles, « *évoluent ensemble, pour favoriser la sociabilisation* ». Le local a bénéficié d'une rénovation totale, « *et a été aménagé selon les besoins spécifiques de notre activité, grâce au soutien du Département* ». En accueil régulier ou occasionnel, cette nouvelle offre de garde répond à un besoin sur le secteur.

Micro-crèche Les Chérubins des Marais

UNE BOULANGERIE INVENTIVE ET CRÉATIVE

Maison Varin

Pontorson

Création d'activité - Aide : 35 000 €

Depuis début juin 2024, Othilie et Teddy Varin ont repris une boulangerie à quelques pas de la gare. « *C'est le premier commerce que nous avons visité et nous avons eu un vrai coup de cœur* », explique le couple, qui tient ici sa première boutique. Après quelques travaux pour refaire la façade « *et redonner un petit coup de jeune* », Othilie et Teddy ont fait évoluer la gamme des produits proposés, « *avec des pâtisseries traditionnelles revisitées. Nous travaillons beaucoup le pain au levain et avons développé la partie traiteur.* » Les premiers mois sont prometteurs. « *Tout se passe au mieux !* »

Maison Varin



UNE MICRO-BRASSERIE ET UN BAR NOUVELLE GÉNÉRATION

359 Brewsquare

Cherbourg-en-Cotentin - Création d'activité - Aide : 45 000 €

Créer en un même lieu une micro-brasserie et un bar : voici le nouveau concept imaginé par Samuel Rouvière et Swann Brun. Sur 600 m², 359 Brewsquare a ouvert ses portes début novembre 2024. « *Nous avons notamment créé un mur à bière unique dans le département, où les gens peuvent se servir directement* », explique Samuel. Les deux associés ne servent que des bières locales, dont la leur, brassée au même endroit. Le projet s'inscrit aussi dans une démarche de développement durable. « *Nous optimisons au maximum l'eau utilisée pour le brassage, grâce à un générateur de vapeur électrique qui nous permet d'obtenir un impact neutre en carbone sur le process de brassage.* »

359BrewSquare



BUDGET

« Une asphyxie inacceptable »

Les efforts financiers demandés par l'État mettent à mal le budget 2025 des Départements.
Éclairages avec Jean Morin, président du conseil départemental de la Manche.

Pourquoi l'élaboration du budget 2025

du Département est-elle si compliquée cette année ?

Tout d'abord parce que nous devons élaborer ce budget dans un contexte national plus que jamais incertain, pour les Français et l'ensemble des Départements. Nous sommes en face d'un grand point d'interrogation, notamment provoqué par la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024, suivie d'une période d'instabilité qui a conduit à la chute du Gouvernement début décembre. Et donc un retard dans le vote du budget de l'État. Cette situation engendre un grand flou, très préjudiciable pour notre propre budget. Nous savons malgré tout que l'État nous demandera un effort financier conséquent.

Dans quelle situation se trouve actuellement le Département de la Manche ?

Aujourd'hui, le cumul des efforts demandés par l'État, dans le projet de lois de finances avorté, s'élèverait, pour notre Département, à 41 millions d'euros pour 2025, sur un budget d'environ 660 millions d'euros. Cela nous placerait dans une situation difficile, puisque nos marges de manœuvre sont très étroites. En effet, les Départements ne sont plus en mesure de lever l'impôt. Nous n'avons donc pas la main sur le niveau de nos recettes, qui sont dans la grande majorité liées à des reversements de fiscalité ou dotations de l'État.



« Nos marges de manœuvre sont faibles. »

En parallèle, l'État nous demande d'augmenter nos dépenses, à travers des augmentations de prestations ou la création de nouvelles, mais ne compense pas financièrement ces surcoûts pour nous. Je considère que l'on place les Départements dans une position d'asphyxie inacceptable. Cette situation est incompréhensible, pour moi comme pour les Manchois avec qui j'échange.

Quelles sont les solutions pour boucler ce budget 2025 ?

Cette équation est très difficile à résoudre, car – comme toutes les autres collectivités françaises – nous sommes dans l'obligation de présen-

ter un budget à l'équilibre, c'est-à-dire avec un même niveau de recettes et de dépenses. La Manche fait partie des Départements qui ont eu une gestion prudente dans les années précédentes. Malgré cela, nous n'avons pas d'autres choix que de diminuer nos dépenses. Mais là aussi, nos marges de manœuvre sont faibles. Nous avons beaucoup de dépenses obligatoires, comme le versement des allocations RSA, des prestations autonomie ou handicap.

Pour boucler ce budget 2025, nous allons donc actionner trois leviers principaux, que sont la baisse de certains de nos frais de fonctionnement, une révision de nos investissements et un recours plus important à l'emprunt.



« Je reste déterminé, malgré l'inquiétude. »

Ces décisions auront-elles des effets sur le quotidien des Manchois ?

Notre but est de limiter au maximum les effets sur les usagers. Mais si l'on prend l'exemple de l'investissement, cela signifie lisser dans le temps certains projets en matière de rénovation comme dans les collèges ou l'entretien des routes. En matière de fonctionnement, l'action sociale représente quasiment 60 % de notre budget de fonctionnement. Nous allons essayer de cibler des pistes pour réduire les dépenses, en adaptant au mieux nos services aux besoins des usagers. Baisser les dépenses, cela peut aussi se traduire par des budgets en recul pour les subventions aux associations, ou une adaptation de l'accompagnement que nous apportons aux communes et intercommunalités pour leurs projets.

Quel est le calendrier du vote du budget 2025 ?

En temps normal, le budget est voté fin janvier-début février. Mais face au contexte budgétaire national incertain, j'ai décidé, il y a quelques mois, de décaler ce vote à la première

quinzaine d'avril, c'est-à-dire au plus proche de la date butoir. Ces quelques semaines en plus pour bâtir notre budget nous permettent de poursuivre notre travail avec une vision la plus proche possible des besoins et contraintes qui seront les nôtres.

Comment envisagez-vous l'avenir ?

Il faut bien comprendre que cette difficulté pour notre budget 2025 va s'amplifier en 2026 et 2027. En effet, les besoins sociaux vont augmenter, avec une hausse probable de bénéficiaires du RSA, une augmentation des prestations handicap, et un vieillissement de la population qui va engendrer, là aussi, des aides accrues en matière d'autonomie. Face à cette perspective, je reste déterminé, malgré l'inquiétude. En tant que Département, nous sommes chefs de file de l'action sociale et de la cohésion territoriale, et nous entendons bien le rester. Nous ne laisserons pas tomber les Manchois qui ont besoin de nous. Mais il faut redonner aux Départements les moyens de bien faire leur travail. ■

COMPÉTENCES

3 chiffres reflets de notre action

Protection de l'enfance, routes, collèges... En ce début d'année, voici trois exemples concrets de l'engagement du Département à vos côtés.



37 C'est le nombre de personnes ayant déjà « le bon profil » ! Depuis son lancement, en septembre, la **campagne de recrutement d'assistants familiaux** porte ses premiers fruits. Vous êtes de plus en plus nombreux à prendre part aux réunions d'information organisées dans les centres médico-sociaux, sur tout le territoire. Rappelons que, pour pallier le nombre croissant d'enfants confiés aux services de l'aide sociale à l'enfance, sur décision de justice ou administrative, mais aussi les départs à la retraite de ces professionnels, le Département recrute, sans concours, 50 assistants familiaux par an.



> **Vous souhaitez en savoir plus ? Scannez dès maintenant ce QR code !**

81 C'est le nombre d'agents du Département sur le pont, chaque jour, week-end et jour férié inclus, pour assurer la sécurité de tous pendant l'hiver. Un chiffre qui peut monter jusqu'à 300 en cas d'intempéries. De jour comme de nuit, qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, ils sont opérationnels 24 h/24. Jusqu'au 3 mars 2025, le **dispositif Viabilité hivernale** est enclenché. Ce service vise à offrir aux usagers de bonnes conditions de circulation sur l'ensemble du réseau routier manchois. Pour cela, le Département compte 30 camions ainsi



qu'un tracteur, tous équipés d'une lame de déneigement, et une réserve de plus de 7 000 tonnes de sel.

Au quotidien, les patrouilleurs font également remonter les informations essentielles, permettant d'informer les Manchois en temps réel d'éventuelles difficultés sur leur itinéraire : à retrouver sur **inforoutes.manche.fr**



52 C'est le nombre de collèges publics dans la Manche. Parmi eux peut-être, celui de votre enfant ! L'entrée au collège est une étape importante dans sa vie, comme dans la vôtre. Et voilà l'heure pour vous de choisir l'établissement où il passera les quatre prochaines années... Ensemble, profitez des **journées portes ouvertes**, qui commencent dès le mois de janvier, pour les visiter, rencontrer enseignants



et élèves et les questionner sur les différentes sections proposées et leurs projets pédagogiques. Chaque jour, le Département s'engage auprès d'environ 22 600 collégiens pour les aider à s'épanouir et leur offrir un cadre de travail propice à leur réussite.

> Toutes les dates à retrouver sur **manche.fr**

DOSSIER

Bocage : empreinte du passé et ressource d'avenir

Marqueur de l'identité paysagère manchoise, la haie bocagère est aujourd'hui fragilisée. Bénéfique pour la biodiversité et l'environnement, mais aussi ressource d'énergie renouvelable, elle est un atout pour notre territoire. Pour la préserver et la valoriser, le Département s'engage.



«Un plan ambitieux pour notre bocage»



© CB50

ENTRETIEN AVEC...

Véronique Martin Morvan, conseillère départementale en charge des haies bocagères (photo)

En quoi la préservation des haies bocagères est-elle un enjeu important ?

La Manche pointe au premier rang des départements bocagers en France métropolitaine. Il s'agit d'un élément d'identification fort de notre territoire, et protéger ce bocage est essentiel pour tout ce qu'il apporte : biodiversité, protection des sols, valorisation du bois... Mais depuis plusieurs dizaines d'années, ce linéaire régresse et la tendance s'accélère. Pour préserver les haies, il est nécessaire de leur redonner une valeur économique et de prendre conscience que nous devons prendre soin de ce patrimoine vivant. Le Département joue un rôle en ce sens, à travers un plan bocage ambitieux.

Quel bilan tirez-vous du premier plan bocage initié dès 2017 par le Département ?

Les différentes actions menées ont permis de subventionner la plantation de près de 170 kilomètres

de haies. En parallèle, nous avons favorisé la filière bois énergie de bocage, en installant, par exemple, des chaufferies bois dans certains de nos collèges. Un travail de longue haleine a aussi été engagé pour renforcer les synergies entre les partenaires et acteurs locaux.

En 2024, un nouveau plan a été voté, quels sont ses objectifs ?

Il s'inscrit dans la continuité de ce qui a déjà été fait, et en complémentarité du Pacte en faveur de la haie, initié par l'État. Ce plan bocage 2024-2028 du Département s'appuie sur trois axes :

- Le maintien et l'entretien du patrimoine bocager, en améliorant les aides à la plantation et en soutenant les investissements pour mécaniser l'entretien. Bien identifiées, ces aides sont très appréciées.
- La poursuite de la valorisation de la haie comme ressource et de la structuration de la filière locale. Le Département joue un rôle essentiel de facilitateur.
- Et enfin la sensibilisation des Manchois à l'enjeu de la préservation des haies bocagères. La communication est un objectif majeur : pour aimer, il faut connaître et pour connaître, il faut être bien informé. Pour parvenir à nos objectifs, nous avons prévu un budget de 4,5 millions d'euros sur quatre ans. ■



REPÈRES

Les haies bocagères dans la Manche

60 000 km de linéaire

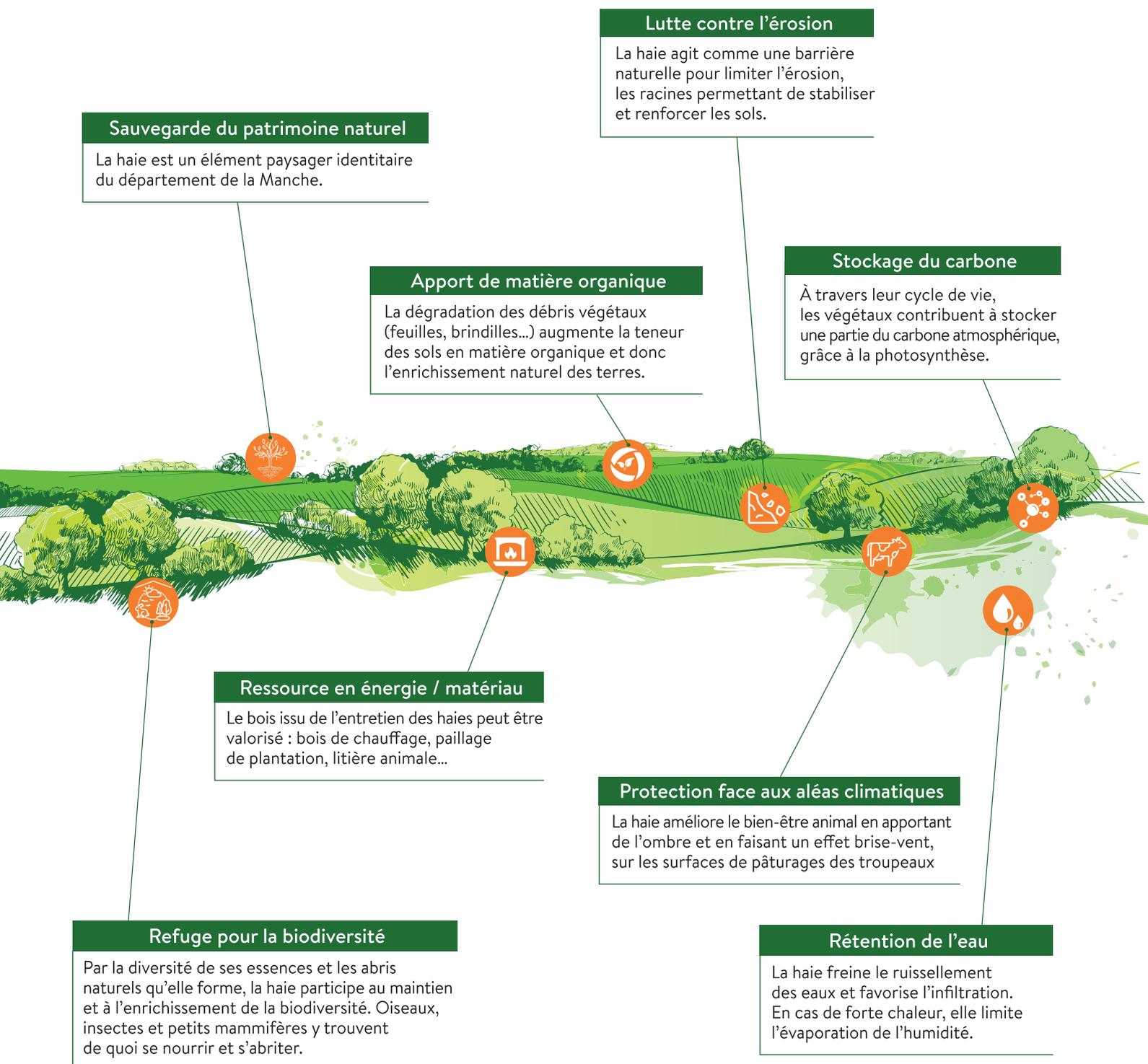
25 000 km arasés ces 20 dernières années

500 000 tonnes : le potentiel de bois-énergie (ce chiffre correspond à l'accroissement annuel, c'est-à-dire le bois qui a poussé durant l'année avant la coupe.)

Source : Stocks de bois et de carbone dans les haies bocagères françaises, IGN, 2022

La haie bocagère, un trésor à préserver

Patrimoine naturel incontournable dans le paysage manchois, la haie bocagère présente également de nombreux bienfaits, notamment en matière de biodiversité.



Stéphane Pestel,
conseiller gestion
du bocage
à la Chambre
d'agriculture
de Normandie,
Mickaël Barbier,
agriculteur à Gouvets
et **Pascal Lecaudey,**
président de
la Fédération
des associations
de boisement
de la Manche



« Planter là où c'est le plus utile »

Partout dans la Manche, des chantiers de plantations de haies bocagères sont initiés. Reportage à Gouvets, avec l'agriculteur Mickaël Barbier.

Dans les vallées du secteur de Gouvets et Pont-Farcy, le bocage façonne le paysage. Mickaël Barbier en sait quelque chose. De part et d'autre de l'autoroute, son exploitation de plus de 160 hectares fait la part belle aux haies bocagères. « *J'en ai comptabilisé plus d'une trentaine de kilomètres.* » Une aubaine pour l'éleveur de vaches normandes. « *Elles jouent un rôle essentiel pour les animaux, en les protégeant du vent et de la chaleur.* » Mais ces haies représentent aussi une charge de travail non négligeable : « *elles demandent beaucoup de temps passé pour l'entretien.* »

À la tête de l'EARL* de la Pomme d'Or, Mickaël a pourtant fait le choix de se lancer dans la plantation de nouvelles haies, dans le cadre de la restructuration de son exploitation. « *Je recrée des haies là où le besoin est le plus fort. Le bocage est un paysage qui évolue.* » À une centaine de mètres de son corps de ferme, il inspecte justement de jeunes arbres, plantés il y a trois ans. Les plants ont dans l'ensemble bien grandi. « *C'est une haie sur talus, cela permet notamment de limiter le ruissellement des eaux, sur ce terrain particulièrement en pente.* »

Un accompagnement des partenaires

À ses côtés, Stéphane Pestel, conseiller gestion du bocage à la Chambre d'agriculture de Normandie, est tout aussi attentif au développement de ces arbres. « *Nous apportons un conseil technique, pour le montage du dossier de subventions, mais aussi pour définir les travaux à mettre en œuvre, cibler les*

bonnes essences en fonction des besoins et du terrain. » Autre partenaire : la Fédération des associations de boisement de la Manche. Pascal Lecaudey, son président résume : « *Nous centralisons tous les projets dans le département, et agréons les entreprises qui réalisent les chantiers.* » Chaque entreprise missionnée « *doit se conformer à une charte de qualité.* » Outre l'opération de plantation, « *le prestataire assure le suivi et l'entretien durant la première année.* »

Depuis quatre ans, Mickaël a replanté sur ses terres plus de 800 mètres de haies. Il sait qu'il va falloir du temps pour pouvoir valoriser cette nouvelle ressource. « *Ce sera d'ici une quinzaine d'années.* » Dans ce domaine, la patience est de mise. ■

* Exploitation agricole à responsabilité limitée



CE QUE FAIT LE DÉPARTEMENT

Pour encourager les plantations, le Département subventionne les créations de linéaire à hauteur de **70 % des coûts des travaux**. Des plafonds sont fixés en fonction des types de haies plantées. Les initiateurs sont également accompagnés dans leurs démarches.

Pour + d'infos Rapprochez-vous des techniciens boisement des EPCI, de la Chambre d'Agriculture de Normandie ou du Département.

Un entretien nécessaire

L'entretien des haies répond à des règles bien précises, qui tiennent compte de la spécificité de ce milieu naturel et de la biodiversité qu'elle abrite. On fait le point.

QUI EST EN CHARGE DE L'ENTRETIEN ?

Ce sont les propriétaires ou les exploitants agricoles des haies concernées. L'entretien est notamment obligatoire le long des routes, pour assurer la sécurité des usagers.

QUELLE PÉRIODE ?

La réglementation limite toute intervention entre le 15 mars et 15 août. Cette période a été définie pour favoriser la protection des habitats et des espèces.

POURQUOI CET ENTRETIEN EST-IL INDISPENSABLE ?

Comme tout être vivant, la haie possède son propre cycle de vie, de sa naissance à son âge adulte, en passant par une phase de développement. Les différents types d'entretien accompagnent ce cycle de vie, et permettent un renouvellement et une régénération, qui évitent le dépérissement des végétaux.

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES D'ENTRETIEN ?

L'entretien courant : il s'agit soit d'une taille de formation, soit d'une taille latérale, notamment nécessaire le long des routes ou aux abords des lignes téléphoniques. Si cette opération est indispensable pour des questions de sécurité et de circulation, elle n'est pas toujours suffisante pour assurer la bonne santé et la régénération de la haie.

Les travaux d'exploitation du bois : ils sont menés soit en respectant des règles et usages de bonnes pratiques, soit avec un plan de gestion des haies, qui planifie les opérations de coupe. Ces travaux, de plus grande ampleur que l'entretien courant, permettent d'utiliser le bois pour différents usages : chauffage, paillage, litière animale... Les longueurs prélevées sont limitées pour ne pas impacter le paysage et permettre le maintien de la biodiversité. ■



© Fédération des Curia Normandie ouest

Chantier de coupe d'une haie bocagère avec un coupeur-abatteur

Coupe à blanc : impressionnante mais bénéfique !

Au premier coup d'œil, il n'est pas facile de différencier l'arrachage d'une haie et une « coupe à blanc ». Si l'arrachage est encadré par des règles et la loi, la coupe à blanc est autorisée, et vise à couper au ras du sol la grande majorité du bois (sauf les arbres d'avenir et les hauts jets), sur un linéaire restreint. Cette technique favorise la repousse de rejets plus nombreux et plus denses, et s'inscrit donc dans le cycle de vie d'une haie. Cette opération est réalisée environ tous les 15 ans.



Un an après la coupe, les rejets sont nombreux et denses.

© Chambre d'agriculture de Normandie

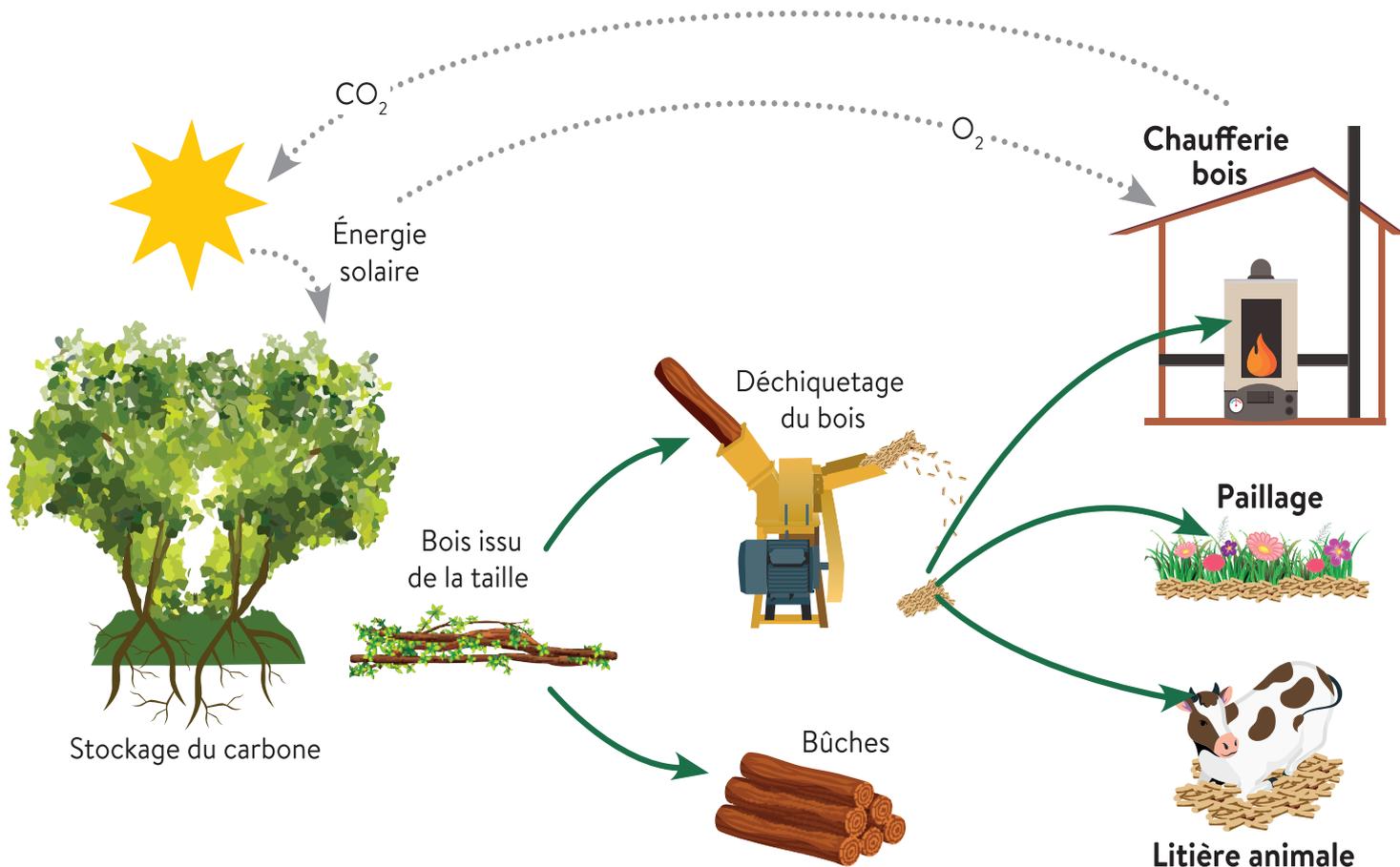


CE QUE FAIT LE DÉPARTEMENT

Particulièrement utile, la gestion d'une haie représente une charge de travail non négligeable pour les exploitants agricoles. Via des aides dédiées, le Département participe au **financement d'outils adaptés**, permettant une mécanisation de l'entretien, dans le respect des arbres et arbustes. En parallèle, la collectivité agit aussi pour un entretien raisonné et planifié des haies bordant les 255 km de voies vertes dont elle a la charge, avec des outils respectueux de la haie.

Faire de la haie une ressource durable et vertueuse

La valorisation du bois issu des haies est utile pour la régénération du bocage. Créatrice d'activité économique, elle représente aussi une ressource pour les exploitants agricoles.



CE QUE FAIT LE DÉPARTEMENT

Dans le cadre du Plan bocage, le Département agit sur plusieurs leviers pour valoriser la haie et le bois qui en est issu.

- **les installations de chauffage** : mise en service de 22 chaufferies bois (principalement dans des collèges), alimentées en bois de haie local.
- **le soutien à la structuration et au développement de la filière bois-énergie**, qui se traduit notamment par des aides aux différents partenaires, tels que la Fédération des CUMA Normandie Ouest (animation, veille technique, sensibilisation, communication), la Chambre régionale d'agriculture Normandie (accompagnement des agriculteurs dans la plantation et la gestion durable de leurs haies), l'association Haieco Bois (*lire ci-contre*).

- **le soutien au SDEM50**, Syndicat départemental d'énergies de la Manche, qui propose aux communes rurales un service « clé en main » de développement de chaufferies bois, en assurant la maîtrise d'ouvrage, l'exploitation et la revente de la chaleur aux communes.

6 chaufferies et réseaux de chaleur créés entre 2019 et 2023, soit 465 tonnes de bois bocager local valorisées par an

Un soutien réaffirmé de 550 000 € en 2023 pour mettre en service 5 nouvelles chaufferies

- **l'aide aux projets des habitants**, via le dispositif Planète Manche rénovation, pour l'installation de poêles à bois ou granulés (300 €) et de chaudières biomasse (2 000 €), dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique globale d'une maison.

« Nous participons à la dynamisation de la filière bois-énergie »

Fédérant 250 agriculteurs manchois, Haiecobois encourage la valorisation de la haie bocagère, en commercialisant du bois déchiqueté, destiné aux chaufferies locales.



ENTRETIEN AVEC...

Emmanuel Jean, président d'Haiecobois et agriculteur dans le Val de Saire

Quels sont les objectifs de votre association ?

Notre objectif principal est de participer au maintien et à l'entretien du bocage. Pour cela, nous nous appuyons sur deux axes : faire de la haie une culture « culturelle », c'est-à-dire considérer le bocage comme une source d'exploitation et de ressource, au même titre qu'un champ de blé, et cela pour impliquer au maximum les exploitants dans cette démarche. Le 2^e axe vise à développer une culture « culturelle », en communiquant autour de la nécessité de préserver ce paysage, qui fait partie de notre patrimoine.

Comment accompagnez-vous les agriculteurs dans cette démarche ?

Nous leur permettons tout d'abord de trouver des débouchés pour le produit de leurs haies, grâce aux 56 chaufferies que nous alimentons avec leur bois déchiqueté. Nous le faisons à l'échelle locale, via nos 18 plateformes de stockage. Chaque chaufferie fonctionne avec un bois provenant d'un rayon de 20 km. L'année dernière, nous avons ainsi fourni 5 300 tonnes de bois déchiqueté, qui peut aussi servir pour du paillage ou de la litière animale.

En quoi la dimension durable est-elle essentielle ?

C'est le cœur de notre mission. Pour une exploitation dans les meilleures conditions, nous élaborons pour chacun de nos exploitants adhérents un plan de gestion des haies biomasse. Cet outil de travail est précieux pour l'agriculteur, car il établit un état des lieux (essences, état de santé...) et permet de définir un plan de coupe sur plusieurs années. Il est utile pour savoir où, quand et comment couper. Pour nous, ces plans de gestion nous offrent une vision globale des ressources et de l'état des haies dans la Manche.



Livraison du bois déchiqueté à la chaufferie de la Maison du Département pour le chauffage du Pavillon Huguette Maïza, d'une surface 5 800 m²

Quels sont les enjeux auquel vous devez faire face aujourd'hui ?

Avec nos partenaires, au premier rang desquels le Département, nous participons à la dynamisation de cette filière locale du bois de haie bocagère. Notre principal besoin aujourd'hui est de trouver des débouchés locaux pour le bois déchiqueté. Il est donc important d'encourager les investissements de chaufferie bois dans notre département. Nous accentuons aussi nos efforts sur la communication et la sensibilisation, pour que les habitants comprennent et soutiennent notre démarche. ■

Un potentiel à exploiter

L'accroissement annuel du bocage manchois représente un potentiel de **500 000** tonnes de bois vert (pas encore séché).

Sur ce potentiel, **150 000** tonnes ne sont pas exploitées, l'équivalent de l'alimentation de près de 1 000 petites ou moyennes chaufferies.

Source : Évaluation de la biomasse bocagère en Normandie, IGN, 2019 - Stocks de bois et de carbone dans les haies bocagères françaises, IGN, 2022.

VÉLO

Une feuille de route élaborée avec vous

Faciliter et encourager la pratique du vélo est un travail de longue haleine, qui demande de planifier les actions et investissements à réaliser. C'est le rôle du schéma directeur départemental cyclable.



À quoi sert un schéma directeur départemental cyclable ?

Les bienfaits d'une utilisation fréquente du vélo ne sont plus à démontrer : réduction des émissions de gaz à effet de serre, diminution de la pollution de l'air et du trafic routier, amélioration de la condition physique, du bien-être et de la santé générale... Autant de raisons pour encourager la pratique de la bicyclette dans la Manche ! En écho à l'accélération du Plan vélo voté par les élus départementaux en 2022, un schéma directeur départemental cyclable est actuellement en cours d'élaboration. Son rôle ? Articuler l'ensemble des politiques en lien avec le vélo, pérenniser les expérimentations déjà menées et structurer les actions futures dans ce domaine. Bref, une feuille de route particulièrement utile pour porter une vision globale sur le développement du vélo et des infrastructures. Et définir en parallèle un plan pluriannuel d'investissement pour concrétiser tous ces objectifs.

Qui participe à son élaboration ?

En premier lieu les habitants et les usagers ! Du 21 octobre au 30 novembre derniers, une enquête a été lancée pour recueillir de précieuses informations sur leur usage du vélo, les freins à son utilisation et les actions leur apparaissant comme prioritaires à engager. Dans cette même dynamique, trois ateliers participatifs ont été organisés, début décembre, à Valognes, Gratot et Saint-Martin-des-Champs : un cadre idéal pour échanger librement sur les besoins et difficultés dans l'utilisation du vélo.

Le réseau vélo dans la Manche

255 km de voies vertes

196 km de routes jalonnées partagées

1 685 km de routes potentiellement requalifiables en voies vertes

En parallèle de cette enquête et ateliers, un travail d'interviews a notamment été mené avec les acteurs du vélo dans la Manche.

Et maintenant ?

Cette première phase, terminée en décembre, va permettre, en ce tout début d'année, de cibler les objectifs qui seront à atteindre à court, moyen et long termes. En avril-mai, un programme d'actions sur plusieurs années sera élaboré, sur la base des avis, données et études recueillis préalablement. Ce document de travail sera précieux pour créer les conditions favorables à la pratique du vélo, la promotion des mobilités actives et développer les services adéquats. ■



MARITÉ

Une mobilisation pour le sauver !

Construit en 1923, le dernier terre-neuvier français est aujourd'hui menacé par un champignon. Une restauration est nécessaire pour lui permettre de naviguer à nouveau. Un appel aux dons a été lancé.

En juin 2023, le *Marité* a dignement célébré ses 100 ans, à Granville. Une belle fête, ternie quelques semaines plus tard. « Lors d'un contrôle mené sur la coque, dans le cadre d'un grand entretien à cale sèche, nous avons constaté la présence d'un champignon », introduit Marie-Pierre Fauvel, présidente du GIP Marité*. Des investigations plus poussées ont permis d'affiner l'état général du voilier. « Toute la partie basse de la coque a été attaquée et doit donc être refaite à neuf. » Le *Marité* a été mis au sec à Port-en-Bessin, et les parties abîmées du bois de la coque ont été retirées. C'est un chantier d'envergure qui s'annonce. Des travaux complémentaires

seront engagés, comme un traitement fongicide et la mise en place d'un système de ventilation et de traitement de l'air pour éviter d'être confronté à cette situation plus tard. Au total, le montant des travaux est estimé à 3,2 millions d'euros.

Le soutien de la Fondation du patrimoine

Pour rassembler cette somme, le GIP *Marité* a lancé une grande souscription auprès des habitants et des entreprises. « Nous faisons appel à la générosité de tous pour sauver ce bateau qui fait partie de notre patrimoine et de notre histoire. » Cette collecte de dons se fait en partenariat avec la Fondation du patrimoine, qui a été séduite par ce projet. « C'est elle qui centralise l'ensemble des dons, pour une gestion en toute transparence. » Cette collaboration permet aux donateurs de bénéficier d'une déduction fiscale de 66 % du don pour les particuliers, et de 60 % pour les entreprises. « Participer à la sauvegarde du *Marité*, c'est préserver un trois-mâts spectaculaire,

témoin centenaire de l'histoire navale et de la grande pêche en Normandie. »

* Le Groupement d'intérêt public (GIP) *Marité*, propriétaire et armateur du navire, regroupe six collectivités et associations, dont le Département de la Manche.



Pour faire un don :
fondation-patrimoine.org

Le *Marité*, une histoire, plusieurs vies

Baptisé à Fécamp, le *Marité* lève l'ancre pour la première fois en 1924 pour pêcher la morue. Il bat successivement pavillon danois et suédois, perdant ses voiles au profit de moteurs. À la fin des années 1970 – début des années 1980, il devient un bateau de plaisance, toujours en Suède. Ce n'est qu'au début des années 2000 que le trois-mâts revient en Normandie, sous l'impulsion du navigateur Gérard d'Aboville et des collectivités normandes, pour y être restauré. Il sert de décor à l'émission télévisée *Thalassa*. Jusqu'en 2023, il a accueilli des milliers de visiteurs à son bord, en mer ou à quai.



« Ce bateau fait partie de notre patrimoine et de notre histoire. »

Marie-Pierre Fauvel,
présidente du GIP *Marité*

HANDICAP

Chacun a le droit de décider où il souhaite vivre

Dans l'Avranchin, l'Apaeia expérimente un nouveau dispositif. L'objectif : permettre aux personnes en situation de handicap ou fragilisées de choisir où elles veulent habiter.



ENTRETIEN AVEC...

Véronique Lagniel, présidente (photo)

Que cache l'acronyme Apaeia ?

Une association de parents et amis d'enfants et adultes en situation de handicap ou fragilisés, créée en 1972. Nous sommes structurés en deux pôles : le pôle enfance, qui compte 184 jeunes de 0 à 20 ans, et le pôle adulte, avec 93 accompagnés, dont 80 en hébergement. Leurs profils sont extrêmement variés : certains présentent une déficience intellectuelle avec des troubles associés, autistiques, du comportement, moteurs, un polyhandicap...

L'Apaeia intervient dans tout l'Avranchin et compte 240 salariés - agents de maintien

du cadre de vie, cuisiniers, aides-soignants ou encore éducateurs spécialisés, auxquels s'ajoutent une centaine d'adhérents. Notre objectif commun est de ne laisser aucune famille, aucun jeune ni aucun enseignant sans accompagnement ou soutien.

Vous expérimentez, depuis 2019, le dispositif pour le soutien à la vie résidentielle. Quel en est l'objectif ?

Nous étions jusqu'alors dans une logique de filière, très institutionnelle. Par exemple, une notification IME (Institut médico-éducatif) imposait l'internat. Cela allait à l'encontre des droits fondamentaux de l'enfant de vivre au sein de sa famille. Toutes ces années, nous nous sommes fourvoyés. Nous devons

aujourd'hui sortir de cette logique pour tendre vers une démarche de parcours, en lien avec les capacités de la personne accompagnée.

Depuis juin 2019, grâce à une convention signée avec l'Agence régionale de santé, l'Éducation nationale et le Département de la Manche, nous avons une autorisation de fonctionnement en dispositif. Toutes les ressources peuvent être mobilisées au service de la personne, indifféremment de la notification.

L'idée est que chacun soit accompagné au plus près de son environnement ordinaire de vie, à l'école et au sein de la famille. Si elle rassure certaines familles, l'institution peut être perçue comme stigmatisante, aliénante, en privant la personne de son autonomie ou lui faisant perdre confiance... Ces personnes sont en droit de décider où elles veulent habiter et de s'épanouir.

Ce dispositif est un véritable changement de philosophie, qui va se matérialiser par un projet concret. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Avoir un logement est un droit commun et participe à l'épanouissement personnel. Aussi, en lien avec Manche Habitat, nous avons le projet de créer 24 logements individuels à Villedieu-les-Poêles-Rouffigny. Des T1 et T2 qui accueilleraient chacun une personne.

Dans un objectif de mixité sociale, quatre pavillons pour « Monsieur et Madame Tout-le-Monde » seraient dans ce même quartier. Nous espérons que ce projet verra le jour en 2027. L'épanouissement des personnes que nous accompagnons est notre priorité. ■

Contact

02 33 58 80 73
 apaeia@apaeia.fr
 apaeia.fr

PATRIMOINE MARITIME

« Un musée pour transmettre cette mémoire »

Un petit groupe de jeunes motivés, aidé par des passionnés touche-à-tout. Voici comment est née l'association qui gère le nouveau Musée-atelier de Barfleur.

ENTRETIEN AVEC...

Aliénor Lukowski, présidente
et Louis Lecostey, trésorier (photo)

Comment est née l'idée de créer un musée à Barfleur ?

À l'origine, nous étions quatre amis à penser que le patrimoine maritime de Barfleur n'était pas assez mis en valeur. Nous souhaitions transmettre cette mémoire qui aurait été perdue, alors qu'elle est passionnante ! L'idée de créer un musée, qui soit aussi un lieu de partage et d'échanges, est alors apparue comme la plus adaptée.

Pourquoi un projet associatif ?

Notre but est d'impulser une dynamique autour de ce projet, de permettre la rencontre entre les jeunes et les anciens. Si nous étions quatre à l'initiative, nous avons fédéré une trentaine de personnes, et sommes aujourd'hui 80 adhérents. Sans les bénévoles, le projet ne pourrait pas exister.

Comment êtes-vous passé de l'idée à sa concrétisation ?

Il y a eu différentes étapes. Nous avons mené un travail de collecte, durant six mois environ. Aller à la rencontre des gens, les écouter et faire un inventaire des objets qui prenaient la poussière dans les greniers... C'était passionnant ! Les habitants ne se rendent pas compte

100 ans d'histoire maritime

Composé d'un parcours permanent et d'une exposition temporaire, le musée présente, dans une scénographie volontairement épurée, l'histoire maritime de Barfleur, de 1850 à 1950. Le musée propose des textes courts, des objets sélectionnés avec soin, des manipulations de certains matériels, ainsi qu'un coin bibliothèque et une boutique.



de l'importance de ces souvenirs ou de ces objets, qui font pourtant partie de notre histoire. En parallèle, il a fallu imaginer le parcours de l'exposition, aménager la salle, poursuivre la recherche de financement, préparer la communication... Heureusement, nous avons pu compter sur des bénévoles investis, qui nous ont donné un sacré coup de main !

Comment avez-vous vécu les premiers mois d'ouverture ?

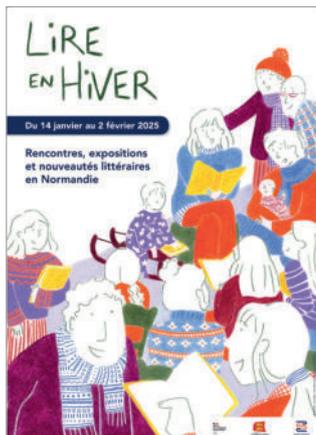
Dès avril 2024, nous avons constaté l'intérêt que ce projet suscitait auprès des Barfleurais notamment. Avec plus de 1 000 visiteurs, le premier bilan est positif. Durant toute la saison, nous avons aussi programmé des événements et des animations. Un de nos objectifs est de participer à la dynamisation du territoire.

Comment envisagez-vous la suite de l'aventure ?

Pour la saison à venir, nous allons peut-être ajuster à la marge le parcours de l'exposition, mais aussi proposer de nouvelles activités, comme un *escape game*. Si nous avons mis en suspens le projet de reconstruction d'un beautier, bateau traditionnel de Barfleur, nous souhaitons continuer à proposer des chantiers et ateliers participatifs, qui sont vecteurs d'échanges et de transmission.

Contact

06 70 79 38 51
14, rue Saint-Nicolas, à Barfleur
 Musée atelier de Barfleur



14 janvier > 2 février

LIRE EN HIVER

Normandie Livre & Lecture vous invite à découvrir l'actualité des auteurs, autrices et maisons d'édition normands, au plus près de chez vous, dans les bibliothèques et librairies.

Dans la Manche : exposition Roman photos à la médiathèque de Granville, rencontres le 16 janvier à la librairie Le salon des saisons à Tesseny-Bocage et table ronde le 25 janvier à la médiathèque de Moyon-Villages autour de la littérature jeunesse.

normandielivre.fr/lire-en-hiver

JEUNE PUBLIC

17 janvier

ZÈBRES

Cherbourg-en-Cotentin, Le Vox

« Tous les zèbres ont des rayures mais chaque zèbre possède une rayure unique, signe de reconnaissance entre eux. »

Sur scène, une danseuse hip hop et une marionnettiste-chanteuse (C^{ie} Zapoï) offrent un spectacle immersif pour les tout-petits, qui célèbre les singularités.

trident-scenenationale.com

2 février

RACINES

Les Pieux, espace culturel Le Podium

Un homme, seul, tente de se souvenir qui il est. Pour mener l'enquête, il va se replonger dans ses souvenirs d'enfance. Tel un archéologue, les souvenirs lui reviennent : les mauvais, ceux qui s'effritent, ou trop enfouis...

lecotentin.fr

13 mars

NUIT

Sartilly-Baie-Bocage et Juvigny-les-Vallées

Un spectacle des 5 sens par la C^{ie} Créa, une expérience, un moment de partage et d'émerveillement, dans le Créa'bus, une salle de spectacle itinérante, intimiste et conviviale, pour les tout-petits spectateurs de 1 à 6 ans, situés au cœur du décor, sur les toits de Paris, laissant tant de place à la poésie.

Sur réservation auprès des médiathèques : 02 33 79 02 40 et 02 33 91 85 45

avranches.fr

CONCERTS



24 janvier

SO SASSY

Granville, L'Archipel

« Ça swingue et ça chaloupe » avec le groupe The Sassy Swingers, autour d'un projet conçu au retour d'un voyage à La Nouvelle-Orléans, avec tout l'imaginaire de cette capitale mythique du jazz dans ses bagages.

archipel-granville.fr

Parveen et Ilyas Khan



© Simon Guyomard

LA MANCHE MET LES VILLES EN SCÈNE

JANVIER

PARIAS

Javier Aranda

Théâtre de marionnettes

Mercredi 22, Carentan-les-Marais (théâtre)

Jeudi 23, Tesseny-Bocage (salle des fêtes de Pont-Farcy)

Vendredi 24, Port-Bail-sur-Mer (salle polyvalente)

FÉVRIER

PARVEEN ET ILYAS KHAN

Musique indienne et beatbox

Coup de cœur des

Traversées Tatihou 2024

Jeudi 27, Port-Bail-sur-Mer (salle polyvalente)

Vendredi 28, La Haye-Pesnel (Espace du Bocage)

MARS

EN CAS DE PÉRIL IMMINENT

Cie La Martingale, Jérôme Rouger - Théâtre - Humour

Mardi 4, Les Pieux (Espace culturel Le Podium)

Mercredi 5, Condé-sur-Vire (Condé Espace)

Jeudi 6, Saint-Sauveur-Villages (Espace culturel Louis Costel)

Vendredi 7, Brécey (Espace culturel)

RELATIVE WORLD

B21 Company

Danse contemporaine

Mardi 11, Condé-sur-Vire (Condé Espace)

Mercredi 12, Bricquebec-en-Cotentin (salle Jean Éliard)

Vendredi 14, Saint-Hilaire-du-Harcouët (Le Rex)

Samedi 15, Thèreval (Le Triangle, Hébécrevon)

> Toute la programmation sur manche.fr

4 février

MÉLODIES DU BORD DE L'EAU

Romagny-Fontenay

Le ténor normand Cyrille Dubois, accompagné par son talentueux complice Tristan Raës au piano, vous invitent à naviguer dans le répertoire riche de la mélodie française : Fauré, Duparc, Debussy, Hahn, Beydts, Poulenc...

ot-montsaintmichel.com

7 février

ELECTRO DELUXE

Saint-Lô, Le Normandy

Le groupe à la rythmique implacable et à la section cuivre explosive, vous propose un cocktail sur-vitaminé de soul et de funk, au caractère reconnaissable entre tous !

lenormandy.net

27 févrierALIOCHA
SCHNEIDER**Saint-Hilaire-du-
Harcouët, salle Le Rex**

Le jeune et brillant auteur, compositeur, interprète et comédien québécois présente sur scène son 3^e album, aux accents de pop anglo-saxonne, sur l'amour, la relation à distance et les désirs. Après la Cigale et l'Olympia en décembre 2024, cette halte sur notre territoire rend ce concert incontournable !

st-hilaire-du-harcouet.fr

8 marsSAMARA
JOY**Coutances,
théâtre**

Swing, velours, tonus... la jeune chanteuse à la tessiture exceptionnelle (révélation de l'année toutes catégories confondues et meilleur album de jazz chanté aux Grammy Awards 2023) fait revivre une musique populaire fondamentale, avec une intelligence rare et une sincérité émouvante.

theatre-coutances.com

EXPOS**Jusqu'au 27 janvier**

RESSAC

**Avranches,
Maison de la Sirène**

Entre terre et mer, ombre et lumière, joies et misères, les peintures de Jacques Hayaert dévoilent un monde où la nuit se veut mystère et poésie, des fragments de vie, mus par les marées et les rencontres.

avranches.fr

8 et 9 marsPRINTEMPS
À L'ATELIER**Lithaire, poterie
Au grès du temps**

Expo-vente de poteries de jardin et de plantes originales produites par des pépiniéristes collectionneurs, présents à l'occasion de cette fête des plantes pour conseiller les visiteurs.

Entrée gratuite

augresdutemps.com

FESTIVAL**5 mars > 16 avril**

SPRING

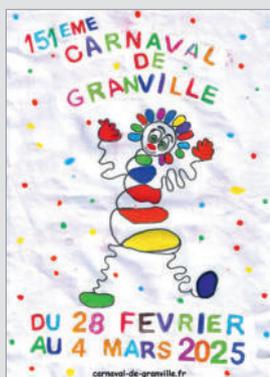
Avec près de 80 rendez-vous sur l'ensemble de la Normandie, le premier festival international des nouvelles formes de cirque fait la part belle à toutes les disciplines circassiennes. Un événement organisé par la plateforme 2 pôles cirque en Normandie : la Brèche à Cherbourg-en-Cotentin et Le Cirque Théâtre d'Elbeuf.

festival-spring.eu

SPORT**9 > 16 mars**CHALLENGER
CHERBOURG -
LA MANCHE**Cherbourg-en-Cotentin**

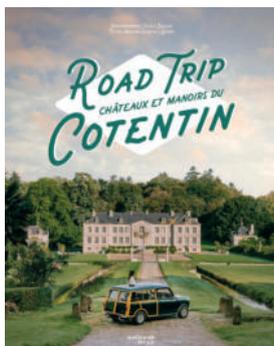
Tournoi international de tennis masculin

challengerdecherbourg.fr

**ÉVÉNEMENT****28 février > 4 mars**CARNAVAL
DE GRANVILLE

Cavalcades, concerts, bals, intrigues dans la ville, grande bataille de confettis... 5 jours de fête vous attendent !

carnaval-de-granville.fr

À LIRE**Road Trip châteaux
et manoirs du Cotentin**Cécile Ballon (photos)
et Andaine Hervieu-Lepage (textes)Éditions Nationale 13
(novembre 2024)
208 pages

Des marais aux falaises de la Hague, cap sur les châteaux qui façonnent nos paysages et notre histoire. Pour ce nouvel ouvrage de la famille des « road trip »,

c'est donc l'appel des vieilles pierres qui a guidé le photographe et l'auteure. Souvenirs et anecdotes, détails insolites et histoires insoupçonnées s'égrènent au fil des pages. Le tout agrémenté de témoignages des châtelains, passeurs de cette mémoire.

**Balade
sur la côte
des havres**Philippe Fauvel
Autoédition
(juillet 2024)
264 pages

De Granville à

Carteret, cet ouvrage met à l'honneur le patrimoine naturel de la côte des havres, et ceux qui le font vivre. Les photographies aériennes font écho aux clichés présentant la faune et la flore de ces paysages exceptionnels. Sans oublier les reportages auprès des hommes et des femmes, amoureux de cette côte : ostréiculteur, maraîcher, berger, garde littoral...

11 000 mètres sous les mers

Une exploration à la Jules Verne et un record à la clé. Le Manchois Jérémie Morizet nous raconte son aventure dans les profondeurs de l'océan.

Il est des records qui ne passent pas inaperçus. Celui de Jérémie Morizet, en octobre dernier, en fait partie. En devenant le premier français à atteindre les 10 806 mètres de profondeur, le Manchois a fait parler de lui. Pourtant, « ce record n'était pas un objectif, mais la conséquence d'une mission », glisse l'ingénieur océanote. Sans boudier pour autant le plaisir d'avoir atteint une telle profondeur. « C'était un moment très fort. » Petit retour en arrière : dans la nuit du 12 au 13 octobre, Jérémie se retrouve au cœur de l'océan Pacifique. Sous ses pieds, la fosse des Tonga et ses 10 880 mètres de profondeur. Il embarque alors à bord d'un submersible, propriété d'un milliardaire américain, qu'il met régulièrement à disposition de scientifiques. « Et me voilà prêt pour une descente dans les entrailles de la terre ». Le confort n'est pas celui d'un bateau de croisière. « C'est un mini sous-marin, une sphère d'1,5 mètre de diamètre avec deux sièges. ». 4 heures de descente, autant pour la remontée et une mission de 2 heures au fond de la faille. « Il ne faut pas être claustrophobe », prévient dans un sourire Jérémie.

« Les montagnes russes »

Mais le principal est ailleurs, et les souvenirs persistants. « Intérieurement, c'est un peu les montagnes russes. La descente et les mètres qui s'égrènent... Nous atteignons d'abord les 8 004 mètres, mon record personnel, puis arrivons à 9 545 mètres, le précédent record français, établi par Henri Germain Delauze, avec qui j'ai eu la chance de travailler... un moment émouvant. » Face à cette immensité et ces pressions infernales, les pensées se bousculent. « Je me dis qu'on est certainement,

à ce moment-là, les deux seuls représentants de notre espèce à une telle profondeur. » Rapidement, la mission reprend le dessus. « Nous étions ici pour tester un système de positionnement que nous avons préparé et intégré au submersible. Il s'agit d'un GPS sous-marin, qui fonctionne avec des ondes acoustiques. »

Un beau projet qui s'ajoute au « tableau de chasse » déjà bien fourni de Deep Ocean Search, la société spécialisée dans l'ingénierie et la prospection sous-marine, pour laquelle il travaille depuis plus de 15 ans, avec la même équipe. « Nous avons entre autres découvert l'épave la plus profonde connue à ce jour. Nous sommes sollicités pour des recherches d'épaves ou de boîtes noires lors de crashes aériens, mais aussi pour de nombreux travaux et prospections sous-marines liés aux énergies marines renouvelables. »

Un grand-père ostréiculteur

Cette passion pour la mer, il la puise ici, dans la Manche. « Je suis né dans l'Eure, mais mes grands-parents maternels habitaient Le Vast. Mon grand-père était ostréiculteur à Lestre et un de mes oncles était pêcheur à Saint-Vaast. Pour moi, la Manche, ce sont donc avant tout des souvenirs heureux de vacances passées avec mes cousins. » Ces souvenirs refont surface lorsqu'il intègre l'Institut national des sciences et techniques de la mer (Intechmer), à Cherbourg-en-Cotentin. Une formation trouvée presque par hasard. « Je n'avais jamais pensé à exercer un métier en lien avec la mer. J'en avais gardé la vision de métiers rudes. J'ai découvert à Intechmer un tout autre univers. » La suite, on la connaît... ■

A man with a beard and a blue baseball cap is smiling at the camera. He is wearing a dark green, heavy-duty jacket with a hood and two chest pockets. He stands on a paved area with a white lighthouse in the background. The sky is overcast and the water is visible in the distance.

*« À une telle profondeur,
on se sent très petit.
L'Homme n'a rien
à faire ici... »*

Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste

**SE REMETTRE EN QUESTION :
UNE OBLIGATION !**

En ce début d'année, les conseillers départementaux du groupe vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025. De notre côté, notre cap sera maintenu : être à votre service, au service des Manchoises et des Manchois, des acteurs associatifs et économiques, au service de tous ceux qui font vivre notre beau département.

Servir la Manche c'est aider notre département à se transformer et à s'adapter aux grands défis auxquels nous sommes confrontés. Ils sont nombreux. En ces temps d'incertitudes politiques, financières et économiques, face aux défis démographiques et au vieillissement, nos compétences premières sur l'action sociale doivent rester notre priorité.

Servir la Manche c'est aussi proposer à notre assemblée départementale de se remettre en question face à des choix d'une autre époque et qu'il convient de relire. Lors de la séance plénière du 13 décembre, nous avons été confrontés, comme nous l'imaginions malheureusement, à un refus de remise en question, pourtant nécessaire, sur le projet, obsolète en l'état, de contournement sud-ouest de Cherbourg-en-Cotentin. Non qu'il ne faille rien faire. Bien au contraire ! C'est parce qu'il faut agir, parce qu'il faut aller vite, parce qu'il faut s'adapter aux besoins actuels et futurs, qu'il est nécessaire de repenser ce projet. C'est une vision à la fois plus large et plus fine que nous proposons. Penser les déplacements à l'échelle de l'ouest Cotentin et la desserte de la Hague d'un côté ; penser les mobilités à l'ouest de l'agglomération cherbourgeoise de l'autre. Les impératifs environnementaux, les contraintes financières, la nécessité d'actions rapides de sécurisation des axes routiers, l'obligation de sobriété dans l'artificialisation des terres agricoles, la prise en compte du développement économique, de l'emploi, du logement, des nouvelles mobilités, tous ces éléments plaident pour un projet revu, plus rapide à mettre en œuvre, plus sobre. Un projet, surtout, réalisable. C'est parce que nous défendons la nécessité d'agir sans attendre, au service des populations concernées, en concertation avec les élus, que nous avons demandé que ce projet soit repensé.

Les élus du **Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste**

Présidente : **Karine DUVAL**

Pierre-François LEJEUNE : **Cherbourg-en-Cotentin 1** ; Karine DUVAL, Thierry LETOUZÉ : **Cherbourg-en-Cotentin 2** ; Dominique HÉBERT, Odile LEFAIX-VÉRON : **Cherbourg-en-Cotentin 4** ; Stéphanie COUPÉ, Gilles LELONG : **Cherbourg-en-Cotentin 5** ; Frédérique BOURY : **Les Pieux**

> Contact

groupe.gse50@manche.fr @gse_cd50 f gse.cd50

Collaborateur de groupe : Martial Defoy - 02 33 05 97 92

martial.defoy@manche.fr

Groupe de la majorité départementale

FAIRE VIVRE DURABLEMENT L'ESPRIT DES JEUX

Bien que confronté à des contraintes budgétaires sans précédent, le Département de la Manche a fait le choix de poursuivre son engagement auprès des acteurs du territoire, les communes comme les associations, et de maintenir un haut niveau de solidarité avec les plus vulnérables d'entre nous, enfants en difficulté, personnes âgées et handicapées, victimes des accidents de la vie en attente de réinsertion. C'est notre conception de l'engagement auprès de nos concitoyens.

Afin de pouvoir apporter aux Manchoises et aux Manchois les soutiens qu'ils sont en droit d'attendre, nous devrions pouvoir compter sur des ressources que nous maîtrisons. Ce serait également la garantie que nous puissions mener l'ensemble des autres actions conduites au profit des habitants, des initiatives des communes et des activités économiques. Car, si nous les abandonnons, qui les mènera à notre place ?

Or, ce n'est plus le cas aujourd'hui : l'autonomie fiscale des Départements a été réduite à néant par l'affectation de la taxe sur le foncier bâti aux communes, en contrepartie de la suppression de la taxe d'habitation. Les Départements se sont vus attribuer une part du produit de la TVA. Ce n'est pas satisfaisant car, le financement de pans entiers de la solidarité nationale (protection de l'enfance, personnes âgées, personnes porteuses de handicap, insertion...) ne peut dépendre des recettes trop sensibles à la conjoncture économique et dépendantes de l'État qui leur ont été attribuées.

Or, depuis 10 ans, les dépenses sociales des Départements ont fortement progressé, passant de 53 à 70 % de nos budgets. Cette progression est pour partie le résultat d'une augmentation du nombre des bénéficiaires des allocations individuelles de solidarité. Elle est aussi le fruit d'un transfert massif de charges sociales par l'État. La censure du Gouvernement de Michel Barnier ne permet pas au Département de la Manche de savoir sur quelles ressources compter en 2025. La décision a donc été prise de reporter la présentation de son budget dans l'attente d'y voir clair sur le budget de l'État.

Nous gardons espoir car nous connaissons l'implication de chacun dans la recherche du bien commun. Nous voulons que 2025 soit une année où la solidarité puisse continuer à s'exprimer envers celles et ceux qui en ont besoin tout en poursuivant des actions fortes en faveur de l'investissement public local pour soutenir l'activité de nos entreprises et améliorer la qualité de la vie de l'ensemble de nos concitoyens.

Nous vous souhaitons pour l'année nouvelle bonheur et santé, avec un heureux aboutissement de vos attentes et de vos projets et de ceux de vos proches. Votre conseil départemental restera pleinement à votre service et à celui de la Manche.

Les élus du **Groupe de la majorité départementale**

Président : **Philippe BAS**

Isabelle BOUYER MAUPAS, Damien PILLON : **Agon-Coutainville** ; Catherine BRUNAUD-RHYN, Antoine DELAUNAY : **Avranches** ; Valérie COUPEL-BEAUFILS, Alain NAVARRET : **Bréhal** ; Éric BRIENS, Véronique MARTIN-MORVAN : **Bricquebec-en-Cotentin** ; Maryse LE GOFF, Hervé MARIE : **Carentan-les-Marais** ; Isabelle FONTAINE, Axel FORTIN LARIVIÈRE : **Cherbourg-en-Cotentin 3** ; Marie-Pierre FAUVEL, Michel DE BEAUCOUDREY : **Condé-sur-Vire** ; Hedwige COLLETTE, Jean MORIN : **Créances** ; Sylvie GÂTÉ, Yvan TAILLEBOIS : **Granville** ; Jessie ORVAIN, Franck ESNOUF : **Isigny-le-Buat** ; Lydie BRIONNE, Hervé DESSE-ROUER : **Le Mortainais** ; Nicole GODARD, Jean-Claude BRAUD : **Pont-Hébert** ; Valérie NOUVEL, André DENOT : **Pontorson** ; Dany LEDOUX, Hervé AGNÈS : **Quetteville-sur-Sienne** ; Carine GRASSET, Jacky BOUVET : **Saint-Hilaire-du-Harcouët** ; Adèle HOMMET, Philippe GOSSELIN : **Saint-Lô 1** ; Brigitte BOISGERAULT, Jean-Marie LEBEHOT : **Saint-Lô 2** ; Christèle CASTELEIN, Jacques COQUELIN : **Valognes** ; Brigitte LÉGER-LEPAYSANT, Daniel DENIS : **Val-de-Saire** ; Martine LEMOINE, Philippe BAS : **Villedieu-les-Poêles-Rouffigny**

> Contact

groupe.majorite@manche.fr



À NOTER

Prochaine session plénière de votre assemblée départementale : **vendredi 7 février**

> Toutes les séances sont aussi à retrouver en direct et en différé sur **manche.fr**

CONCERTATION PRÉALABLE

CONTOURNEMENT SUD-EST D'AVRANCHES

Du 3 au 31 mars 2025



Informez-vous
et participez !



2 RÉUNIONS PUBLIQUES

- > le 11 mars 2025 : salle de convivialité de Romagny-Fontenay
- > le 18 mars 2025 : salle socioculturelle de Saint-Martin-des-Champs à Avranches

4 PERMANENCES

Retrouvez toutes les informations sur manche.fr



Avez-vous le bon profil...

pour devenir assistant familial ?

Faites le test ! >>

